

- **Public concerné** : Propriétaires occupants et locataires du parc public et privé aux revenus très modestes selon le barème ANAH (basé sur le revenu fiscal de référence-RFR).

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)
1	14 790
2	21 630
3	26 013
4	30 389
5	34 784
Par personne supplémentaire	+ 4 385

- **Pour les locataires, uniquement les réparations de la responsabilité locative. Type de travaux réalisables :**
  - Déboucher un évier,
  - Prises et interrupteurs cassés,
  - Réparation, montage de meubles,
  - Poignée de porte,
  - Vitrage intérieur,
  - .....
- **Pour les propriétaires occupants, d'autres types d'interventions peuvent être réalisés :**
  - Recherche de fuite d'eau,
  - Remplacement de radiateurs électriques,
  - Réparation d'ouverture (porte, fenêtre)
  - Sécurisation de l'installation électrique,
  - Changement de robinetterie,
  - .....
- **Ces interventions gratuites**
- **Matériaux gratuits** jusqu'à 30€, au-delà facturation au prix d'achat par les Compagnons Bâisseurs,
- **Obligation** pour les habitants d'être **présents**, de seconder les équipes et d'assurer un **bon accueil**.
- **Transmettre la fiche de prescription** à l'adresse mail de Léo CHAMPEAU, assistant à maîtrise d'ouvrage : [l.champeau@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:l.champeau@compagnonsbatisseurs.eu)
- Les Habitants seront contactés par l'équipe des « Compagnons Bâisseurs ».
- Validation ou non de la demande
- Prise de rendez-vous
- Intervention de l'équipe des bénévoles de l'association des Compagnons Bâisseurs.

**Pour plus de renseignements contacter Léo CHAMPEAU, assistant à maîtrise d'ouvrage au**  
**07.72.44.94.95.**